

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SASU ROSALIE MORIZOT PARENT					
Adresse du principal établissement		RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne Adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées :		Activités des sociétés holding <input checked="" type="checkbox"/>	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux de 28%			
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit	
2 - Plus-values				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres + valeurs imposables au taux de 19%		+ values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)	
+ values à long terme imposables au taux de 19%							
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes nct. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné		<input type="checkbox"/>	- N° d'agrément du CGA		
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné:							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2019

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4. Montant des autres distributions :	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter

16083

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles :	010		012			
- Fonds commercial						
- Autres	014	1 080	016	1 080		
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	8 800	042		8 800	8 800
(5) TOTAL I	044	9 880	048	1 080	8 800	8 800
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
Créances autres (3)	072	225	074		225	443
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	1 763	086		1 763	1 692
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	1 988	098		1 988	2 134
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	11 868	112	1 080	10 788	10 934

PASSIF	31/12/2019		31/12/2018	
Capital social ou individuel	120	1 500		1 500
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131			
Report à nouveau	134	-29 121		-22 245
Résultat de l'exercice	136	-24		-6 876
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	-27 645		-27 621
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 600		2 548
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	34 191	172	35 833
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	38 433		38 555
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	10 788		10 934

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2019		31/12/2018	
Ventes de marchandises		209	210		
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214		
Production vendue services		217	218	22 004	19 360
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230		70
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	22 004		19 430
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)			242	1 553	2 811
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)		243	231	244	439
Rémunérations du personnel			250	16 084	17 057
Charges sociales			252	3 722	5 673
Dotations aux amortissements			254		5
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger - Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	2
Total des charges d'exploitation (II)			264	21 808	25 987
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			270	196	-6 557
Produits financiers		III	280		
Produits exceptionnels		IV	290		
Charges financières		V	294	220	230
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) - Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	VI	300		90
Impôts sur les bénéfices		VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	-24	-6 876
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2		312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992
ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	65		350
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables		28 936	(dont imputés sur le résultat)	360	24
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370	372

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant
<p style="font-size: 2em; opacity: 0.3; transform: rotate(-30deg); position: absolute; top: 10%; left: 10%;">Erreurs de cohérence(s) détectée(s).</p>	

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant
<p style="font-size: 2em; opacity: 0.3; transform: rotate(-30deg); position: absolute; top: 10%; left: 10%;">Erreurs de cohérence(s) détectée(s).</p>	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise : ROSALIE MORIZOT PARENT

I - IMMOBILISATIONS									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
							Réévaluation légale		
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	400		402		404		406		
- Fonds commercial									
- Autres	410	1 080	412		414		416	1 080	
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
o - Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
o - Matériel de transport	460		462		464		466		
r - Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières	480	8 800	482		484		486	8 800	
TOTAL	490	9 880	492		494		496	9 880	

II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	Immobilisations incorporelles	500	1 080	502		504		506
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
o - Matériel de transport	550		552		554		556	
r - Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570	1 080	572		574		576	1 080

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	1	2	3	4	5	6	7	8	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL	596		585		597		597	599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : ROSALIE MORIZOT PARENT
--	--

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. généralc, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	28 936	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits : - Imputés	983	24	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
- Reportables	2891	28 936		
- De l'exercice	860	24		
Total des déficits restant à reporter	370	-28 960		

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

N° SIREN	790239412	
Dénomination de l'entreprise	ROSALIE MORIZOT PARENT	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	RUE DEVEVEY
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom		ROSALIE			
Nom marital	MORIZOT			% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	21/06/1980	N° Département	21	Pays		FR
	Commune	DIJON					
Adresse :	N° et voie	RUE DEVEVEY		Pays		FR	
	Codc postal	21200	Commune	BEAUNE			

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

N° SIREN	790239412
Dénomination de l'entreprise	ROSALIE MORIZOT PARENT
Adresse :	- N°, Type et nom de voie RUE DEVEVEY
	- Code postal 21200
	- Ville BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique	SARL	Dénomination	LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE
N° SIREN (si société établie en France)	429360191	% de détention	100.00
Adresse :	N° et voie 24 PLACE CARNOT	Commune	BEAUNE
	Code postal 21200		

<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5; transform: rotate(-30deg);">Absence de cohérence(s) détectée(s)</p>			
---	--	--	--

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SASU	ROSALIE MORIZOT PARENT	
Complément de dénomination			
N° SIREN	790239412		
N° de Téléphone			
Adresse Mail			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	RUE DEVEVEY	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	21200	BEAUNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6420Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFiP			
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination	SARL IN EXTENSO CENTRE EST		
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFiP			
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E . Monnaie			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2019

Produits à recevoir	Montant

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2019

Identification de la société	
Désignation de la société	ROSALIE MORIZOT PARENT
Numéro SIREN du principal établissement	790239412
Code NAF	6420Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	
---	----------------------------	--

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
--	-----------------------	--

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 10 788 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Règles et méthodes comptables

Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 10 788 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 10 788 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	1 080		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 080		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	8 800		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	8 800		
TOTAL GENERAL	9 880		
Cadre B		Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			1 080
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			1 080
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			8 800
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			8 800
TOTAL GENERAL			9 880

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglémentées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	225	225	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	225	225

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 600	2 600	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	944	944	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	483	483	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	216	216	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	34 191	34 191	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	38 433	38 433	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

20142

Charges à payer et produits à recevoir

Charge a payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 393	1 174
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 242	1 219
Dettes fiscales et sociales	216	229
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 850	2 621

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		